

AFFAIRE N° 15

ATTRIBUTION PRIX BELLIER.

Le MAIRE donne lecture du télégramme-lettre n° 1283 II/2 en date du 26 Juillet 1951 demandant l'envoi de propositions concernant l'attribution du Prix Bellier.

Après échange de vues le Conseil déclare qu'il n'a aucune proposition à faire à ce sujet.